

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU 16 OCTOBRE 2014

Etaient présents :

La directrice : Mme Landy

Les enseignants : Mmes Armingol, Cattet, Chatagnon, Gauffeny, Serret, Comte, Garel. Mmes Astay et Marsaud
excusées

Les parents titulaires : Mmes Fernandez, Cuenin, Basset, Pougner, Rizzi, Gille, Couvez et Mrs Portier, Séon

Des parents suppléants : Mmes Bremond, Pernot et Mrs Navez, Florio,

Des représentants de la municipalité : Mmes Rothéa, Chapus et Mr Leveque

Le délégué départemental de l'E.N. : Mme Tabarand

<p><u>ordre du jour</u> :</p> <ul style="list-style-type: none">=intervention des élèves du comité coop environnement=fonctionnement des Conseils d'Ecole= règlement intérieur en lien avec le nouveau règlement départemental des écoles= vie de l'école: organisation générale<ul style="list-style-type: none">organisation de certaines activitésprojets 2014-2015= prise en charge des enfants porteurs de handicap= rythme scolaire=points : sécurité, travaux=points abordés par les parents d'élèves

1. INTERVENTION DES ELEVES DU COMITE COOP ENVIRONNEMENT :

9 élèves délégués ont présenté leur rôle, leur élection, le travail commencé sur la santé et notamment sur la santé en lien avec l'environnement.

2. FONCTIONNEMENT ET ROLE DES CONSEILS D'ECOLE:

Participation moins importante que l'an dernier : 66 votants sur 352 électeurs. 65 votes comptabilisés pour 9 classes. Rappel du rôle et du fonctionnement des conseils d'école. Prochains conseils d'école : 05/02/2015 et 16/06/2015.

3. REGLEMENT DE L'ECOLE:

Nouveau règlement départemental des écoles : modifications éventuelles du règlement de l'école Mil'Fleurs. Après consultation de ce nouveau règlement départemental, les enseignantes n'ont aucune modification à apporter. La directrice demande si les autres membres du conseil d'école souhaitent y apporter des modifications au regard du nouveau règlement départemental. Pas de modifications. Le règlement est reconduit à l'unanimité.

Les enseignantes demandent que les articles existants soient respectés comme celui des horaires. Les parents disent que les retardataires doivent recevoir des mots écrits de l'école pour comptabiliser les retards. Dans la cour de récréation, un nouveau jeu a été mis en place. Il s'agit d'un petit circuit en bois avec voitures. Les jeux ne peuvent être utilisés qu'aux récréations du matin puisque les récréations de l'après-midi sont très brèves et consistent uniquement à faire prendre l'air aux enfants et à les laisser aller aux toilettes. L'utilisation des jeux est soumise à des règles de priorités par classe différentes selon les jours pour que tout le monde y ait accès dans la semaine. Dès les premiers jours de la rentrée, une visite de la cour a été faite par toutes les classes afin de revoir les différentes zones de la cour avec leurs règles respectives. Ainsi, on note trois sortes de zones : les zones interdites aux élèves (rouges), les zones accessibles aux élèves mais interdites à la course (zones calmes, orange) et les zones où « tout » est autorisé (vertes). Ce plan sera revu en comité coop avec les délégués. Nous souhaitons également renforcer le champ d'action des élèves du comité coop dans la cour et dans l'école. Nous allons donc réfléchir avec eux lors des comités coop à leurs rôles et à leurs actions : réécriture de certaines règles avec peu d'interdictions mais plutôt des obligations, implications dans le respect des règles, vérification du matériel, rôle de tutorat, de médiateur dans la cour...

4. ORGANISATION DE L'ÉCOLE:

- 4.1. **EFFECTIFS ET REPARTITION** : L'école compte aujourd'hui 227 élèves avec 1 élève qui arrive au retour des vacances de Toussaint, soit 228 élèves. Dix élèves sont partis en juillet 2014 dans le privé dans des écoles privées non assujetties aux rythmes scolaires.
Les temps partiels sont assurés de la façon suivante : Mes Astay et Marsaud à 75% sont remplacées les jeudis et vendredis et certains mercredis par Me Comte. Me Tilly assure le quart de décharge de Me Landy le lundi et certains mercredis.

Les classes ont été faites en fonction des effectifs de chaque niveau, en fonction du cursus des élèves (double niveau ou non l'an dernier), en fonction de l'autonomie de chacun, en fonction du nombre d'élèves disposant d'une EVS dans le niveau correspondant... La tâche n'est pas facile et nous y passons beaucoup de temps de façon à ce que chacun des élèves soit considéré.

37 CP +1	26 CP	26 élèves	Mme Serret
	11 CP +1	23 élèves +1	Mme Gauffeny
53 CE1	12 CE1		
	26 CE1	26 élèves	Mme Chatagnon
	15 CE1	24 élèves	Mme Marsaud/ Me Comte
52 CE2	9 CE2		
	26 CE2	26 élèves	Mme Armingol
	17 CE2	24 élèves	Mme Astay/ Mme Comte
39 CM1	7 CM1		
	25 CM1	25 élèves	Mme Landy/Mme Tilly
	7 CM1	26 élèves	Mme Garel
46 CM2	19 CM2		
	27 CM2	27 élèves	Mme Cattet

4.2. ORGANISATION DE CERTAINES ACTIVITES :

- Musique : 3/4h de cours par classe et 1 h de chorale par cycle tous les 15 jours.
- Langues vivantes : Chaque enseignante depuis le CP assure l'enseignement de l'anglais dans sa classe, selon une méthode commune, par cycle.
- BCD : Les classes de CP, CE1 et CE2 bénéficient par semaine d'une plage de 3/4h par groupe en alternance avec de l'informatique. Ainsi, les élèves alternent chaque semaine entre un travail en BCD et un travail en informatique. Les CM1 et CM2 bénéficient d'une plage de 1h30 divisée en deux fois 3/4h au cours desquelles ils alternent travail en BCD et informatique. Cette organisation existe grâce à la disponibilité d'un groupe de personnes, nombreux cette année, que nous remercions.
- Piscine : Toutes les classes vont à la piscine, de la GS au CM2, pendant 11 semaines, sur différentes périodes de l'année. Les grandes classes pratiquent cette année des activités de sauvetage en lien avec notre projet d'école.
- APC : Activités Pédagogiques Complémentaires s'adressant à tous les enfants soit pour les aider à remédier à une difficulté scolaire, soit pour un travail personnel, soit par rapport au projet d'école. Les enseignantes se sont adaptées aux rythmes scolaires, tant au niveau des horaires que des périodes si bien que ces activités auront lieu, pour toutes les classes, pendant le temps méridien, à partir du lundi 3 novembre et pour des périodes qui iront de vacances à vacances comme les activités du temps périscolaire. Tous les enfants conservent 1h30 de pause méridienne.

4.3. PROJETS PEDAGOGIQUES :

4.3.1. Le projet d'école

Nous abordons la troisième et dernière année de notre projet d'école « Des outils, des savoirs pour comprendre, utiliser, réinvestir ». De part ce projet d'école, notre mission est de permettre aux élèves de vivre des situations concrètes, de les comprendre pour bien les mentaliser. Ils peuvent ainsi réutiliser leurs acquis dans d'autres domaines ou d'autres circonstances. Nous devons également aider les élèves à percevoir les liens qui unissent les éléments dans la phrase,

dans le texte ou dans les données chiffrées afin que les interactions entre ces divers éléments soient remplies de sens. Nos axes de travail sont :

AXE 1	Des liens : des connaissances à leur réinvestissement
AXE 2	Du concret à l'abstrait
AXE 3	Du quotidien à l'école et de l'école au quotidien

Nous travaillons donc nos trois axes au quotidien: la gestion des données numériques par la création d'outils permettant à l'élève de progresser dans les étapes de résolution de problèmes, par un travail sur le vocabulaire mathématique et par la confrontation des élèves à un environnement différent en vue d'une adaptation de leur comportement.

Notre thématique de travail porte cette année sur la santé. Le travail est abordé de la même façon que les autres années avec une phase diagnostic, une phase d'étude et une phase d'actions et de conclusions. Un comité coop environnement a été également élu dès le début de l'année et va suivre les actions tout au long de l'année.

Les élèves ont été placés dès le début de l'année dans différentes situations de découvertes de ces thématiques avec une approche concrète de notre environnement tant au niveau des bienfaits de la nature par des activités pêche, observation de la mare qu'au niveau de ses dangers et des risques qu'elle peut faire encourir à l'homme par des activités de mesures de l'eau pour les plus grands, par des activités visant à découvrir les risques liés au fleuve et à ses aménagements : barrage, industries... Ces découvertes seront reprises en classe dans le but de rédiger un DICRIM. Toutes les classes se rendront en novembre à Givors pour voir une pièce de théâtre sur les risques majeurs, organisée par la préfecture du Rhône.

Pour compléter ce travail sur les risques, les délégués lancent une enquête pour en faire un inventaire sur l'ensemble des risques que l'élève peut rencontrer dans sa vie quotidienne tant à la maison, qu'à l'école, dans la rue, sur internet... Afin de réinvestir ce travail de diagnostics des risques, les élèves auront une séance de jeu avec l'ADES.

Puis, à partir de janvier, nous développerons les thématiques de la santé avec le sport, l'alimentation, le sommeil et l'approche des gestes qui sauvent. Différentes interventions auront lieu à l'école avec la Croix Rouge, l'ADES et des pompiers bénévoles.

Nous partirons en classes découvertes, à Autrans pour y pratiquer différents sports de neige : ski de fond, raquettes et découvrir un autre environnement. Quatre classes partiront du lundi 9 mars au mercredi 11 mars et les cinq autres classes du mercredi 11 mars au vendredi 13 mars. Le mercredi 11 mars, toutes les classes se retrouveront pour un déjeuner commun.

Tout au long du projet, tout le travail technique amené par les intervenants est bien sûr repris et travaillé en classe par les enseignants dans plusieurs matières : sciences, lecture, écriture, arts visuels, sport...

Tous ces projets sont subventionnés par le SMIRIL, l'ARS, la Municipalité, l'association Ecole Vivante, la coopérative scolaire et la participation annuelle des familles de 15€.

4.3.2. Le projet musique

Nous travaillerons, en musique, conjointement, sur les thèmes de l'eau, du sport, de l'environnement et de la santé. Comme chaque année, une rencontre avec les personnes âgées de Millery aura lieu courant mars. Une production en lien avec ces thématiques sera faite en direction des familles et du village, lors de la fête des enfants le 20/06/2015.

4.3.3. Autres projets

- Les classes de cycle 3 : CE1, CE2 et CM1 auront 6 interventions avec un intervenant de tennis de table. Ces séances sont subventionnées par le club de Millery Charly que nous remercions. Les élèves, à leur niveau abordent différentes techniques. Le 13 juin, aura lieu la rencontre entre les CE1 de toutes les écoles participantes et le 14 juin aura lieu la rencontre des CE2 et CM1 des différentes écoles. Ces rencontres sont l'occasion de faire confronter les élèves à d'autres adversaires dans un climat amical et convivial.
- Spectacle de Noël offert par école vivante, le vendredi 19 décembre. Le cycle 2 verra le matin « La conteuse et son roi nu » de la compagnie Chiloé, mis en scène par Isabelle Paquet. Tandis que le cycle 3 verra l'après-midi « Bonjour » de Claude Ponti du Théâtre du lac, mis en scène par Rémi Rauzier.
- Goûter offert par la coopérative le jeudi 18 décembre. Le goûter sera totalement préparé par les élèves le jeudi, en début d'après-midi, dans les classes et dégusté ensuite.
- Lien maternelle élémentaire notamment GS et CP, une journée au mois de mai avec le matin sur une école et l'après-midi sur l'autre.
- Samedi 29 novembre 2014, spectacle de théâtre de la troupe de Me Cattet « Le fantôme de Canterville, à la salle des fêtes, à 18h. La recette de ce spectacle sera intégralement versée à la coopérative de l'école.
- Carnaval des écoles maternelle et élémentaire, juste avant les vacances de Pâques, le vendredi 10 avril, sur le thème du cirque.

Quelques dates :

- 03 novembre réunion du collège E. Malfroy de Grigny pour les parents de CM1 et de CM2**
- 29 novembre spectacle Le fantôme de Canterville par la troupe de Me Cattet à 18h**
- 12 janvier réunion classes découvertes de 18h à 19h30**

22 mars foire aux greniers
10 avril Carnaval des écoles (maternelle + élémentaire)
13 et 14 juin Finale interécoles de tennis de table
20 juin Fête des enfants (maternelle + élémentaire)

5. PRISE EN CHARGE DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP :

Selon la loi du 11 février 2005, l'accueil des enfants handicapés se fait en priorité en milieu ordinaire. Chaque enfant doit être inscrit dans l'établissement qui correspond à son lieu de résidence et bénéficier d'un projet personnalisé de scolarisation (PPS). Ce projet organise la scolarité de l'élève sur plusieurs structures si nécessaire, avec toutes les aides et tous les partenaires interférents (AVS) dans sa scolarité. Il est suivi en particulier par l'enseignant référent, personne qui intervient au moins une fois dans l'année pour suivre ce projet et plus si nécessaire. L'enseignant référent est en lien également avec la MDPH (Maison départementale Des Personnes Handicapées). Les champs du handicap peuvent être très variés. Le handicap peut être d'ordre physique ou d'ordre psychologique.

Quatre élèves sur l'école bénéficient d'une EVS.

Lydie Lefresne s'occupe de deux élèves dans la classe de Me Cattet. Saleha Dahmani s'occupe également de deux élèves dans la classe de Me Landy.

6. RYTHMES SCOLAIRES :

Conformément à la loi, les rythmes scolaires ont été mis en place à la rentrée de septembre 2014. Cela a nécessité des aménagements tant au niveau de la municipalité que de l'école. Des réunions ont eu lieu pour cette mise en place, mais il faut aussi savoir que l'école et la municipalité sont en liens permanents pour l'amélioration du fonctionnement. En effet, depuis la rentrée, différents points ont été abordés et aménagés et ce en vue de l'amélioration de la prise en charge des enfants et de leur sécurité. Un article de presse sur les rythmes scolaires est paru dans le progrès au mois de septembre avec des textes et des témoignages de parents. Les enseignants de maternelle et d'élémentaire, en accord avec M le Directeur Académique ont apporté leur droit de réponse et ont fait paraître un autre article. Des bilans sur les nouveaux rythmes scolaires seront sûrement mis en place en cours d'année pour étudier ce qui sera à remanier. La directrice demande si les parents ou si la municipalité veulent apporter des éléments sur cette thématique. Tous les membres du conseil d'école disent qu'il faut travailler sur les nouveaux rythmes et construire ensemble.

Comme les textes nous le demandent, aucun devoir écrit n'est donné à faire à la maison. Cela ne veut pas dire qu'il n'y a plus du tout de devoirs. Nous sommes confrontés depuis la rentrée à un problème important d'élèves qui ne font plus du tout, leurs devoirs et qui n'apprennent donc pas leurs leçons, leurs mots ou leurs poésies. Les parents disent que les enfants sont fatigués, qu'ils n'ont plus la journée du mercredi pour se reprendre. Certains parents soulignent aussi le problème des devoirs mal notés.

7. SECURITE, TRAVAUX :

- Un exercice incendie a été fait le 15 octobre à 9H15. Huit classes sont sorties en 1mn 38.
- Cet été, la municipalité a réalisé différents travaux dont la peinture de la véranda, des cadres de fenêtres des différents bâtiments. L'interphone a été changé. Un meuble pour la BCD a été acheté, des étagères supplémentaires en salle info ont été installées. Des panneaux indiquant les évacuations de sortie en cas de danger ont été affichés dans chaque pièce. Nous les en remercions.
- Le compost dont le couvercle s'arrache régulièrement va être changé par le SITOM.
- D'autres travaux sont en attente : changement des barrières et du portillon du jardin, mise en place d'un deuxième panneau d'affichage extérieur. Le plus gros problème reste l'informatique du fait de la vétusté des appareils, de la capacité du serveur et des problèmes réguliers de connexion internet via numéricable. Possibilité de renouveler quelques ordinateurs par an. Cette année, deux ou trois ordinateurs seront achetés.
- Me Landy et la municipalité remercient Mr Leroy (ancien parent d'élève) pour la réparation du panneau Mil'Fleurs du portail.

8. POINTS ABORDES PAR LES PARENTS D'ELEVES :

-La sortie du périscolaire et de l'école de musique est jugée dangereuse par les parents. Ils demandent à la municipalité la pose d'une barrière de sécurité, sur le trottoir.

-Deux lignes de pédibus sont encore en service. Un parent se propose de mettre en service une ligne pour le retour au domicile, à 16h.

Prochain conseil d'école le jeudi 05 février 2015.

Fait à Millery, le 17/10/2014

La Présidente : Mme LANDY

La Secrétaire : Mr PORTIER